

Compte-rendu de la réunion de quartier du 24 juin 2023 4/5 (Pradas, tranche 1)

Elus présents : Jean-Pierre PUGENS (maire), Pierre CARRIERE (1^{er} adjoint), Anthony GARCIA (adjoint au cadre de vie), Simon LAGORCE (adjoint aux travaux), Thierry BAILLY (conseiller municipal).

Administrés présents et inscrits sur la liste de diffusion : Zahra AZYZ, Sébastien CASELLA, Jean-Yves FOY, Aurélien FRICKER, Myriam GEHIN, Géraldine GOVAERT, Christian GUEGAN, Jean-Guy HOTTIAUX, Patrice LABAEYE, Victor LEROUX, Cathy & Eric MARCO, Zineb & Mohamed TAFÀ.

1- Contexte et déroulement de la réunion

Dans le cadre de la démocratie participative, la municipalité de Montarnaud organise des réunions de quartiers afin de présenter les projets, d'échanger avec les habitants et de faire remonter leurs aspirations et leurs préoccupations.

Comme les 2 années précédentes, 5 rencontres ont été planifiées sur les différents secteurs de la commune :

- Centre ancien (3 juin),
- Deux fontaines, Source, Font Carbonnière, la Roque et Pétrou (10 juin),
- Champ vert, Clos des vignes, Truquets (17 juin),
- Pradas tranche 1, de l'avenue de Montpellier jusqu'au collège (24 juin),
- Pradas tranche 2, côté Super U (1^{er} juillet).

Le présent compte-rendu concerne la quatrième réunion sur le secteur de la tranche 1 du Pradas, qui a eu lieu le samedi 24 juin à l'école maternelle. Une nouvelle réunion sera programmée d'ici 8 mois pour s'assurer de la prise en compte des remarques formulées par les administrés.

2- Remarques formulées par les administrés et réponses de la municipalité

a) Défauts d'entretien & incivilités

- Il y a toujours des rats autour du chemin de la Carrierrasse, à proximité de la cave coopérative.
→ Nous rechercherons l'origine possible de cette prolifération pour réaliser une dératisation.
- Résurgence d'eau claire à proximité du chemin de la Carrierrasse.
→ Investigations à réaliser par les services techniques pour (ce n'est à priori pas une fuite d'eau potable).
- Le radar pédagogique mis en place sur l'avenue Lucie Aubrac est un peu trop en hauteur et masqué par la végétation.
→ Nous verrons avec les services techniques s'il est possible de l'abaisser (risque de vandalisme), et réaliserons la taille des végétaux gênants.

b) Petits travaux

- Manque de visibilité sur l'intersection entre la rue Clara Zetkin et Lucie Aubrac, dangereux pour les cyclistes qui empruntent la piste cyclable.
→ Nous vérifierons la pertinence de poser un miroir ou d'avancer le stop de la rue Clara Zetkin avant le passage piéton pour sécuriser cette intersection.

- Fossé abrupt et peu entretenu sur la rue de l'Aire entre le lotissement Pascal et la rue Marie Curie.
→ Nous étudierons la faisabilité pour buser le fossé, voire mettre cette section à sens unique pour sécuriser les piétons et cyclistes (passage de nombreux collégiens et tracé du GR 653).
- La voie verte de l'avenue Lucie Aubrac est signalée par des panneaux mais nécessiterait un marquage.
→ Nous réaliserons le marquage avec des pictogrammes représentant un vélo sur l'ensemble des pistes cyclables de la commune.

c) Urbanisme et amélioration des espaces publics

- Beaucoup de circulation et vitesse excessive sur la rue Olympe de Gouges depuis l'ouverture de la rue sur la 3^{ème} tranche du Pradas.
→ Nous étudierons différents dispositifs avant de les présenter aux riverains : inversion des priorités avec les rues adjacentes, chicanes ou écluses.
- Prolongement de la piste cyclable entre la route de Saint-Paul et le PEM (aire de covoiturage).
→ Nous réaliserons un chiffrage de la réfection des voiries pour l'aménagement d'une voie partagée empruntant le chemin communal qui franchit l'autoroute par une buse en béton, avec l'aide du Conseil Départemental.
- Aménagement de la parcelle située au sud de Super U.
→ Hérault Logement a lancé un projet de 28 logements sociaux pour les seniors et habitats inclusifs. Ce bâtiment R+2 devrait accueillir des cabinets médicaux en rez-de-chaussée.
- Suite donnée à la concertation réalisée l'année dernière sur la cave coopérative.
→ Les avis des participants ont été pris en compte par l'architecte en charge de réaliser le programme, qui sera fait sur la base d'un marché en conception/réalisation. La municipalité communiquera pour présenter l'avancée du projet.
- Quel projet pour la maison « Béringuer » située à côté de Hello Velo, acquise par la municipalité ?
→ Projet de jardin d'enfant sur la partie arborée du terrain, avec une passerelle de liaison avec l'esplanade. Un appel à idée a été lancé dans le dernier Mag concernant l'avenir du bâti.
- Qu'est-il prévu sur le terrain municipal situé au sud du terrain de football ?
→ Seule une zone de stationnement est prévue en entrée de cette parcelle pour le moment, afin de compléter le parking de l'école maternelle.
- Quel avenir pour la maison des associations située en face de la mairie ?
→ Mise en vente.

d) Autres sujets ne relevant pas des compétences communales

- Difficultés sur l'alimentation en eau potable sur la commune.
→ Montarnaud est alimentée en eau potable par l'intercommunalité du Pic Saint-Loup, qui atteint les limites des volumes possibles. La CCVH étudie des captages pour débloquer la situation en 2026 (3 forages sont en cours d'étude). Les permis de construire restent gelés depuis le 1^{er} janvier 2022.
- Augmenter la fréquence de passage des bus passant dans Montarnaud (ligne 617), notamment pour rejoindre le PEM de Saint-Paul où passent plusieurs lignes régulières (dont celle qui va à Gignac).
→ Cette demande avait été formulée à Hérault Transport, qui a répondu de pas avoir décelé de besoin sur notre commune (faible fréquentation).

3- Rappel des principaux projets municipaux en cours

a) Espaces publics

L'étude de programmation urbaine réalisée en 2022 a permis de réaliser un programme chiffré visant à embellir les espaces publics avec cohérence, optimiser la circulation pour sécuriser les déplacements à pied ou en vélo, et apaiser notre cœur de village pour développer l'activité économique.

Le maître d'œuvre qui réalisera le projet devrait être nommé cet été (candidatures en cours d'analyse) et les travaux devraient démarrer en 2024 avec dans un premier temps l'aménagement de l'avenue du Pradas. La 2^{ème} phase concerne l'avenue de Montpellier et l'esplanade, et la 3^{ème} l'avenue de Pins et Gilbert Sénes.

b) Cave coopérative

Après un état des lieux du site, des ateliers de concertation et la définition précise des besoins l'année dernière, notre maître d'œuvre finalise actuellement le programme et le budget pour accompagner la municipalité dans l'organisation d'un concours de conception réalisation au second semestre 2023.

Avec l'acquisition de ce site emblématique et central de Montarnaud, la municipalité souhaite concevoir un espace public fédérateur comprenant notamment : salle de spectacle, médiathèque, pôle social et espace de parentalité, école intercommunale de musique et de danse, mairie, brasserie associative ainsi que les espaces publics attenants (parvis, stationnement, jardins...).

c) Renouvellement du plateau sportif entre les terrains de tennis et le collège

L'aménagement d'un pump track a été réalisé en juin 2023, avec une inauguration le 5 juillet. Suivrons la réalisation d'un terrain multisport (handball et basket) par le Département (utilisé par les collégiens en période scolaire et les associations en soirée et le week-end), d'un skate-park sur l'existant, d'une aire de street-workout et de jeux d'enfants et d'une salle des jeunes qui sera réalisée en 2024.

d) Extension de l'école maternelle

Les travaux ont démarré en début d'année et consistent à réaliser un nouveau bâtiment permettant l'aménagement de salles périscolaire, de classe, et de repos.

e) Entrées de ville depuis l'A750 (accès à la ZAC du Pradas tranche 3) et depuis Bel-Air (giratoire)

Ces travaux sont respectivement prévus après la finalisation des constructions individuelles de la ZAC bordant l'avenue de Saint-Paul (murs de clôture) et en fin d'année 2023. Il est notamment prévu un plateau traversant au droit des accès à la tranche 3 du Pradas et la réalisation d'une chicane sur le pont du ruisseau des Mages côté Bel-Air.

4- Rappel des principales actions municipales en cours

a) Embellissez votre cadre de vie

Depuis mars 2022, la municipalité met à disposition des plantes et supports pour les montarnéens désireux de fleurir devant chez eux. [Plus d'informations sur le site de la municipalité](#), ou à l'accueil de la mairie.

b) Signalez les dysfonctionnements avec BetterStreet

Depuis février 2021, vous pouvez signaler directement à la municipalité via cette application libre les anomalies rencontrées sur notre commune : nid de poule, vandalisme, problème de signalisation, dépôt sauvage... [Plus d'informations sur le site de la municipalité](#), ou à l'accueil de la mairie.

c) Extinction nocturne de l'éclairage public

Suite à de nombreuses demandes, le créneau horaire d'extinction nocturne de l'éclairage public va être décalé à 0h/6h (au lieu de 23h/5h). Le remplacement des ampoules énergivores par des LED se poursuit, à l'aide d'une convention signée avec Hérault Energie pour une durée de 5 ans.

d) Mise en place de la vidéo protection

13 caméras sur 8 sites sont en cours de déploiement : entrées de ville, parking de la salle des fêtes, parking de l'école maternelle et parvis de l'école élémentaire.

Le contrôle sera réalisé par la gendarmerie, la municipalité n'aura pas accès aux enregistrements.